

STÄDTEBAU

Goldener Mittelweg

Expo-Park: Mit PubliLac propagiert ein Initiativ-Komitee den Kompromiss zwischen Überbauung und öffentlicher Anlage.

VON HANS-UELI AEBI

Diesen Montag präsentierten Biel und Nidau den Investor für die Vision AggloLac. Die Küssnachter Immobiliengesellschaft Mobimo soll im Expo-Park ein «attraktives Wohnquartier» für diverse Anspruchsgruppen schaffen.

Eine Allianz aus Grünliberalen, SP, SVP und BDP lancierte am Tag darauf die Initiative PubliLac. «Mehr Lebensqualität am Seeufer für alle, statt für wenige», fordert der grünliberale Bieler Stadtrat Max Wiher. PubliLac ist eine Art AggloLac Light. Der Seeanstoss zwischen Nidau und Vingelz soll für die Bevölkerung zugänglich bleiben, dahinter kann gebaut werden», so der geistige Vater der Gemeinde-Initiativen für Biel und Nidau.

Flanierzone. Es handelt sich um das Gebiet vom Nidauer «Hundemätteli» über die Tennisplätze, den Barkenhafen, die rückwärtige Wiese des Strandbades bis zum Parkplatz zwischen Strandbad und «Lago Lodge». Das Gebiet süd-

östlich des heutigen Verbindungswegs zwischen «Lago Lodge» und Barkenhafen könnte überbaut werden. Als Übergang zur Freifläche Richtung Strandbad ist eine Flanierzone mit Bistros, Ateliers und Boutiquen denkbar. Die Fläche selber könnte für Freizeitsport, Messen oder Kulturveranstaltungen dienen.

Das Gebiet durfte für die Expo.02 nur mittels Ausnahmebewilligung umgestaltet werden. «Die Stadt Biel versicherte damals, diese (Fläche) wieder in ihren ursprünglichen Zustand zu versetzen», so Wiher. AggloLac ignoriere dieses Versprechen. Das urbane Projekt widerspreche auch dem Geist des See- und Flussufergesetzes. Gemäss diesem müssten unüberbaute Seegebiete für Erholung und Sport erhalten bleiben. Wiher: «Genau dies gewährleistet PubliLac.»

Freiraum. Die Befürworter von AggloLac betonen, dass sich das Projekt ohne Einbezug der Fläche hinter dem *Strampi* nicht finanzieren lasse. Dieses Argument

lassen die Initianten nicht gelten: «Das Gebiet entlang der Dr. Schneider-Strasse bleibt für verdichtetes Bauen attraktiv», sagt Wiher. In keiner anderen Schweizer Stadt könne ein vergleichbarer Freiraum in Seenähe überbaut werden. Die Investoren müssten auch weniger Geld ausgeben für den Landerwerb und die archäologischen Ausgrabungen auf dem Expo-Park, die eine Studie des Bundes auf 47 bis 72 Millionen schätzt. Genaue Kostenberechnungen haben die Initianten noch keine ange stellt. Es liegt auf der Hand, dass die Lage in unmittelbarer Seenähe attraktiver (somit kommerziell interessanter) ist als jene im Rückraum.

Die Initianten sehen ihren Vorschlag dennoch als goldenen Mittelweg: PubliLac ermöglicht verdichtetes Bauen und schützt die Naherholungszone. «Damit wird die Attraktivität des Ufers erhalten, was sowohl den Investoren wie der Bevölkerung dient.» Die Begehren sind gültig, wenn 1/15 der Stimmberechtigten unterschreiben. Im Falle Biels sind das etwa 2200, in Nidau 250 Personen. Die Sammlung beginnt diesen Samstag, die Frist läuft bis zum 7. November. Infos: www.publilac.ch

URBANISME

Le juste milieu

Avec l'initiative PubliLac, un comité largement soutenu propage un compromis entre une urbanisation totale et un aménagement public du parc de l'Expo.

PAR HANS-UELI AEBI

Lundi, Bienne et Nidau ont présenté l'investisseur pour la Vision AggloLac. La société immobilière Mobimo, à Küssnacht, doit bâtir sur l'expo-parc un «nouveau quartier résidentiel attrayant. s'adressant à des groupes-cibles différents.»

Le lentemain, une alliance entre Verts-libéraux, PS, UDC et PDB a lancé l'initiative PubliLac. «Plus de qualité de vie pour tous au bord du lac, plutôt que pour une minorité», demande le conseiller de ville Vert-libéral biennois

Max Wiher. «PubliLac est une sorte d'AggloLac Light. La rive du lac entre Nidau et Vingneules doit rester accessible à la population, les constructions peuvent se faire derrière», dit le père spirituel des deux initiatives communales pour Bienne et Nidau.

Zone de détente. Concrètement, il s'agit du secteur couvrant le «Hundemätteli» de Nidau, les courts de tennis, le port de petite batellerie, la prairie arrière des Prés-de-la-Rive et la place de parc entre la plage et le Lago Lodge. Des constructions pourraient se faire sur le

terrain au sud-est du chemin de liaison entre le «Lago Lodge» et le port de petite batellerie. Comme accès à la partie libre direction plage, une zone pour flâner avec bistros, ateliers et boutiques serait concevable. La surface elle-même pourrait servir au sport de détente, à des foires ou à des manifestations culturelles.

La zone n'a pu être transformée pour l'Expo.02 que grâce à une autorisation exceptionnelle. «La Ville de Bienne assurerait alors vouloir remettre ensuite cette zone dans son état originel», selon Max Wiher, le projet AggloLac ignorerait totalement cette promesse. Le projet d'urbanisation aussi irait à l'encontre de l'esprit de la loi sur le lac et les rives. Selon celle-ci, les secteurs du lac non construits devraient être réservés à la détente et au sport. Wiher: «C'est exactement ce que garantit PubliLac.»

Espace libre. Les partisans d'AggloLac mettent l'accent sur le fait que le projet n'est pas finançable sans l'in-

clusion de la surface située derrière la plage. Les initiateurs réfutent cet argument: «Le terrain le long de la rue du Dr. Schneider reste attractif pour des constructions denses», dit Wiher. Dans aucune autre ville suisse, un espace libre comparable n'existe en bordure de lac pour la construction. En outre, les investisseurs devraient moins dépenser pour l'acquisition du terrain et pour les fouilles archéologiques sur le parc de l'Expo, qu'une étude de la Confédération a récemment estimées entre 47 et 72 millions. Cependant, les initiateurs n'ont encore demandé aucun calcul précis des coûts. Il est aussi évident que le site en bord de lac est encore plus attractif (et donc commercialement plus intéressant) que celui situé à l'arrière.

Les initiateurs considèrent néanmoins leur proposition comme étant un juste milieu: PubliLac permet une urbanisation dense et protège la zone de détente proche. «Ainsi, l'attractivité de la berge est conservée, ce qui satisfait tant les investisseurs que la population.» Les demandes sont avalisées si 1/15^e des ayants droit signent. Dans le cas de Bienne, ce sont environ 2200 personnes et pour Nidau 250 personnes. La récolte débutera ce samedi, le délai courant jusqu'au 7 novembre. Infos: www.publilac.ch



Gestaltung Expo-Park: PubliLac als Kompromiss. Entre deux excès, PubliLac représente un bon compromis.